



Procès-Verbal du

Conseil d'école 2123#1

Mardi 15 novembre 2022



Notre Oasis est arrivée cet été ! Les plantations arriveront en décembre.

Ordre du jour

La présentation de l'équipe pédagogique.....	2
Enseignants.....	2
AESH.....	2
CLAE.....	2
Service Civique.....	2
Les effectifs.....	2
Actualités du CLAE.....	2
Le vote du règlement intérieur.....	3
PPMS et exercices incendie prévus.....	3
Un point sur les actualités :.....	3
Covid et mesures sanitaires.....	3
Retour sur les évaluations nationales.....	3
Projets spécifiques par niveaux / classe.....	4
Projets communs.....	4
EPS.....	4
Chantiers conduits depuis l'été dernier.....	5
Le DDEN.....	5
Point financier.....	6
Coopérative Scolaire.....	6
Budget Mairie et travaux.....	6
Questions posées en amont du conseil.....	6
Calendrier.....	7
Merci à tous.....	8
Dates des prochains conseils.....	8

Présents :

Parents d'élèves : Julia Jean-Thierry, Le Coz Stefan, Boutonnet Cécile, Seigneuric Sophie, Magneville Mathilde, Martinet Caroline, Dols Magneville Mathilde, Doussy Virginie, Commençal Pons Anne-Laure, Froissart Albane.

CLAE : Eric Labeur

DDEN : M. Jean-Michel Amiot

Enseignants : Cédric Fleuret, Laure Griffoin, Isabelle Guedj, Lisa Guigue, Sébastien Hoonhorst, Raphahëlle Casanova, Florence Lavergne, Charlotte Leloup, Émilie Terrillon, Alice Matricon

Excusés :

Mairie : Mr Esnault
Mme Caroline Bétis (Inspectrice de l'Éducation Nationale)
Parents d'élèves : Mme Wouts
Enseignants : Mme Florence Canouet



Le conseil commence à 18h10

La présentation de l'équipe pédagogique

Enseignants

Une équipe qui change peu depuis l'année dernière :

- Arrivée de Mme Casanova sur la classe de CM1 et de Mme Matricon sur la classe de CP

AESH

Les effectifs d'enfants pris en charge ont évolués depuis l'année dernière avec des départs en élémentaire et des arrivées en maternelle. Depuis lundi dernier nous avons 5 AESH au service de nos élèves dans nos écoles (sur un besoin de 7 postes aujourd'hui).

CLAE

L'équipe se compose de 14 salarié-e-s dont 13 animateurs.

Service Civique

Nous sommes toujours en recherche de 2 jeunes en service civique. Pour postuler il faut être motivé et avoir moins de 25 ans.

Les effectifs

L'école compte 202 élèves à ce jour. Si ce nombre permet d'avoir des classes qui ne sont pas trop chargées, il est en douce augmentation : à la rentrée des vacances de Toussaint sont arrivés 3 nouveaux élèves.

Il est à noter que juste de l'autre côté du canal se construisent 85 nouveaux logements qui devraient être livrés au premier trimestre 2023.

Répartition par niveau 2022-2023	
CYCLE II	129
CP	41
CE1	43
CE2	45
CYCLE III	73
CM1	31
CM2	42
TOTAL	202

Actualités du CLAE

Un nouveau Conseil d'Administration a été élu avec des nouvelles propositions : accueil des familles, nouvelles activités, des soirées jeux, un calendrier à partir de janvier pour être au courant de toutes les activités proposées par l'association. Deux projets importants sont en cours (gestion de la ludothèque de la ZAC Montaudran) et un projet avec le collège Anatole France sur le temps méridien ALAC (Accueil de loisir associé au collège).

Le démarrage de cette nouvelle année scolaire a été très compliqué pour l'équipe d'animation. La gestion des comportements de certains enfants est très chronophage et épuisante. Ces difficultés cumulées avec une équipe d'animation désormais organisée avec un taux d'encadrement d'un adulte pour dix-huit enfants ne font que rendre les situations plus critiques.

Malgré les difficultés actuelles et récurrentes, la vie de la structure continue :

- ✓ les ateliers du soir sont à nouveau proposés aux enfants (ateliers thématiques sur inscription)
- ✓ l'atelier libre (aide aux devoirs) ne désemplie pas
- ✓ le projet jardin est relancé avec l'aide de parents bénévoles
- ✓ le multi-site du mercredi après affiche complet (120 enfants accueillis)

De nouveaux partenariats avec le collège et le centre d'hébergement de Fages verront également le jour dans les semaines à venir.



Le vote du règlement intérieur

Le règlement est disponible sur le site web de l'école, signé par les parents dans les cahiers de liaison des élèves et affiché dans le couloir de direction.

Le règlement 2022/23 est soumis au vote à main levée : il est adopté à l'unanimité.



Lien vers le règlement

PPMS et exercices incendie prévus

La procédure PPMS a été revue l'année dernière et sera encore ré-affinée cette année.

- Incendie : 2 exercices prévus. Le premier a été effectué le 30 septembre et visait à rappeler les bons réflexes aux élèves. Un second sera mis en place en 2023.
- PPMS : 2 exercices sont prévus. Le premier sera du type confinement et interviendra avant les vacances de Noël. Comme d'habitude un temps d'explication et de préparation sera ménagé avant l'exercice. Un second sera mis en place en 2023.

Un point sur les actualités :

Covid et mesures sanitaires

Les protocoles et niveaux d'alerte restent au niveau « socle ». Quelques cas isolés avant les vacances et de temps en temps quelques masques apparaissent : merci à tous et notamment aux familles pour le travail commun pour lutter contre la pandémie.

Retour sur les évaluations nationales

Les évaluations CP et CE1 s'adressent à tous les élèves de ces deux années. Elles visent à fournir des points de repère quant à la maîtrise des compétences fondamentales en français et en mathématiques, plus particulièrement dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération. Elles ont eu lieu du 12 au 23 septembre.

À la suite des évaluations de rentrée, le dispositif au CP prévoit une nouvelle phase d'évaluation entre le lundi 16 janvier 2023 et le vendredi 27 janvier 2023 inclus. Ce point d'étape doit fournir aux enseignants des repères actualisés sur les progrès réalisés par les élèves, en complément des observations conduites en classe. Ces nouveaux repères permettent de répondre de manière soutenue aux besoins des élèves.



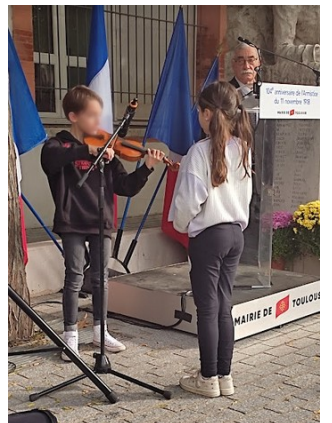
Projets spécifiques par niveaux / classe

- CP : Projet danse avec les élèves de l'IsdaT (conservatoire de danse)
- CP et CE1 : Projet Oasis aux serres municipales (partenariat mairie) : découverte des serres municipales et plantations que nous verrons grandir jusqu'en avril où nous les mettrons en terre dans notre école
- CP : Projet autour des végétaux, sortie en forêt de Bouconne, et travail en arts plastiques, sciences et lecture
- 100^{ème} jour d'école pour les CP
- 2 sorties au Muséum pour une classe de CE1 et une classe de CE2
- CE2 : Chorale entre les deux classes
- CE2 : Passeport pour l'art sur le thème du cirque / Passeport pour l'art avec un concert éducatif à la Halle aux grains « L'île Indigo »
- CM1/CM2 : Passeport pour l'art : Ensemble baroque de Toulouse avec l'intervention d'un chef d'orchestre une fois par mois
- CM1/CM2 : Participation aux commémorations de la fin de la 1^{ère} guerre
- CM2 : Sortie à l'espace des laïcités, exposition sur Simone Veil
- CM2 : Parcours patrimoines « Les métamorphoses de la ville »
- CM2 : de nombreux événements sont prévus pour assurer la liaison école/collège pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 (soirées jeux, journées portes ouvertes, les ambassadeurs de sixième).



Projets communs

- Sécurité Routière : toutes les classes sont allées au circuit de Candie pour suivre les ateliers menés par la Police de prévention. Bravo aux CE2 qui ont également passé leur permis piéton !
- Projet Les Incorruptibles du CP au CE2 avec une sélection de livres et un vote en fin d'année + lecture en liaison école/collège pour les CM2
- Bibliothèque : 1 visite pour chaque classe
- 3 films au cinéma « le Cratère » dans le cadre d'école et cinéma du CE1 au CM2
- Théâtre du Grand Rond : 1, 2 ou 3 spectacles par classe
- **Pink Shirt Day** : L'ensemble des écoles, des CLAEs et personnel municipal de notre groupe scolaire Anatole France, s'est mobilisé le jeudi 10 novembre dernier autour du refus du harcèlement à l'école. Dans les classes et groupes d'activités, en maternelle et élémentaire, les élèves ont travaillé autour du respect de l'autre, de la bienveillance et du refus du harcèlement.
- Participation de Ben (intervenant Britannique en langue anglaise) aux enseignements dans 6 classes
- Projet sur l'alimentation pour les CE1, CE2 et CM2



EPS

- Balle ovale : Intervention du club de Rugby XIII Jules Julien. À déterminer (payant cette année)
- Nous avons la chance d'être une école de Toulouse : la mairie organise/subventionne plusieurs séries d'activités sportives (intervenants et transports). Cette année nous avons obtenu :
 - ✓ Natation pour toutes les classes (et CM1-CM2 non-nageurs uniquement)
 - ✓ Tir à l'arc pour les CM2



Merci également à tous les parents qui se sont formés lors des agréments piscine et vélo et qui peuvent ainsi nous accompagner sur ces sorties. C'est grâce à ces parents volontaires que les activités sont possibles (sans quoi elles ne se feraient tout simplement pas.)

Note : les prochains agréments piscine seront les

- Vendredi 10 février de 14 à 17h à la piscine Alex Jany
- Vendredi 14 avril de 14 à 17h à la piscine Alex Jany

Lien pour s'inscrire : [\[clic ici\]](#)



Chantiers conduits depuis l'été dernier

- **Projet Oasis** : Ça y est ! Une Oasis a poussé dans l'école et les élèves l'ont très vite adoptée ! Alors bien sûr ça reste encore très découvert, mais avec un peu de patience encore nous verrons arriver novembre et la plantation des 10 arbres et 1000 plants ! En attendant on parle de nous dans le journal 😊 Lien vers Actu-Toulouse : [[ici](#)]
- **Projet Cantine** : L'été a permis à la cantine de se transformer complètement du sol au plafond. La rénovation dote les élèves d'un vrai self qu'ils ont adopté assez rapidement. Elle est aussi beaucoup plus confortable pour notre équipe des agents techniques avec un matériel renouvelé et plus ergonomique.
Monsieur Amiot (DDEN) souhaite que soit noté dans le PV que, suite aux travaux, la cantine ne dispose pas d'une ventilation mécanique permanente alors que cela devrait être le cas.
- Rafraîchissement des peintures extérieures (murs et barreaux)
- Diagnostic étanchéité de la toiture de l'accueil CLAE
- Travail sur la CTA (Centrale de traitement de l'air) : ajout de pièges à sons pour diminuer le bruit dans les classes.



Les difficultés rencontrées pour transmettre les demandes de travaux à la mairie ont été dépassées avec un changement pratique de la manière de les faire remonter et le passage régulier du RTBS (Responsable Technique des Bâtiments Scolaires) à l'école pour faire le point.

Le DDEN

M. Amiot précise le rôle du DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale) au sein de l'école dont les principales fonctions sont de :

- Veiller aux bonnes conditions de vie des élèves dans l'école
- Avoir un rôle de médiation et de coordination entre les enseignants, les parents d'élèves, la municipalité, les services académiques.
- Exercer une fonction de contrôle, de vigilance, de proposition sur les locaux, la sécurité, les effectifs, les projets de travaux, la restauration, le transport scolaire et la caisse des écoles.

Le document complet est à retrouver en ligne : <http://www.dden-fed.org/fonction-dden/quest-ce-quun-dden/>



Point financier

Coopérative Scolaire

Isabelle Guedj intervient pour faire le point sur la coopérative scolaire en tant que mandataire. Notre coopérative est gérée par l'OCCE. Nous avons récolté 2600 euros de participation des familles et nous allons récolter 40 % des recettes pour la vente des photographies.

Budget Mairie et travaux

Le fonctionnement est basé sur un budget à l'année civile réparti en 2 sessions de commandes : une en juin et une en septembre. Le fait d'être une école de Toulouse permet de bénéficier de moyens confortables pour faire vivre leur scolarité à nos élèves.

La mairie subventionne également nos activités sportives (voir plus haut) ainsi que les passeports pour l'art et des parcours urbains.

Enfin l'ensemble cour Oasis (1 550 000 €) et rénovation de la cantine (340 000 €) représente un bel investissement pour nos élèves du pont des demoiselles.

Questions posées en amont du conseil

➤ **Dans le contexte de la crise énergétique, il est demandé à tout un chacun un effort de sobriété énergétique. Quel impact sur le chauffage des classes ?**

Réponse apportée par M. Esnault par e-mail :

Pour respecter les objectifs de réduction de l'émission de gaz à effet de serre et réduire sa consommation d'énergie, la collectivité engage de nouvelles mesures destinées également, à court terme, à faire face à la crise énergétique actuelle. L'objectif est, dès cet hiver, de réduire de plus de 10% la consommation. Une part importante de ces mesures, annoncées publiquement par M. le Maire, Président de Toulouse Métropole, consiste à réduire la consommation interne quotidienne de nos bâtiments et équipements.

Pour la période de chauffe, la température sera réglée à 19° dans l'ensemble des bâtiments de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole, (bureaux, équipements publics, écoles, établissements culturels, sociaux et socioculturels...) à l'exception des crèches et des EHPAD.

La température sera régulée en tenant compte des périodes d'utilisation des locaux. Ainsi par exemple, le chauffage sera éteint dans les écoles en dehors des périodes de fonctionnement (week end, petites vacances), sauf dans les espaces réellement utilisés : accueil de loisirs, entretien, formation ; dans ce cas, seuls ces derniers espaces seront chauffés.

Ces dispositions générales s'appliquent à tous les bâtiments, mais pourront être modulées selon les caractéristiques du bâti. Pour la mise en œuvre de cette mesure, il revient aux directions gestionnaires concernées de définir concrètement l'application dans les locaux en question, et en fonction du système de chauffage des locaux.

Par ailleurs il est prévu d'augmenter les budgets au titre de la sensibilisation des éco-gestes.

➤ **Il est préconisé 30 minutes d'activité physique par jour, ce qui semble être difficilement atteignable actuellement dans certaines classes. Ce temps ne peut pas être pris sur le périscolaire : ce sont des recommandations de l'Éducation Nationale et surtout, le temps périscolaire ne touche pas tous les enfants. Quelles autres solutions peuvent-elles être mises en place ?**

Le cadre de cette préconisation est explicité dans la page web : <https://eduscol.education.fr/2569/30-minutes-d-activite-physique-quotidienne> : « Distinct de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS), la mesure vise à susciter un mouvement d'adhésion autour d'un objectif partagé au service du bien-être des élèves et de leur santé, et au bénéfice de leurs apprentissages. »

Lorsque l'on construit un emploi du temps de classe on se rend compte que les durées par matière entrent très exactement dans les 24 heures des élèves. Il n'y a donc aucun moyen d'ajouter des heures d'EPS sur les heures scolaires. Cependant nous pouvons trouver ce temps dans les moments suivants :



- les activités que nous faisons grâce à la mairie : piscine et tir à l'arc cette année
- les récréations : « *Les temps de récréation peuvent aussi être investis pour amener les enfants à se dépenser davantage et lutter contre la sédentarité avec des pratiques ludiques.* »
- les temps périscolaires : dans lesquels nos élèves ont un choix particulièrement riche d'activités pour lesquelles ils peuvent se dépenser.
- Les familles : entre clubs sportifs, sorties en familles et activités physiques quotidiennes

Il est à noter que notre école est labellisée Génération 2024 et que nous œuvrons à travailler avec les associations locales (IsdaT, Rugby à XIII Jules Julien, Judo avec François) pour proposer aux élèves un sport de qualité accompagné de l'esprit sportif et de l'ouverture d'esprit qui le nourrissent.



Monsieur Labeur précise à ce sujet qu'il serait ravi de pouvoir, grâce à une nouvelle subvention de la Mairie de Toulouse, recruter un éducateur sportif pour le CLAE.

➤ **Le climat général de l'école a été délétaire depuis la rentrée. Quels impacts cela-a-t-il eu sur le fonctionnement de l'école ? Quel est le ressenti actuel de l'équipe enseignante ? Quelles actions sont en cours ?**

Pour Monsieur Hoonhorst, le travail d'apprentissages de tous les élèves est essentiel (Pink Shirt Day, Messages clairs). Ce travail de prévention et d'accompagnement se fait conjointement avec le CLAE et toute l'équipe éducative.

Suite aux difficultés rencontrées depuis septembre les parents d'élèves ont été reçus par Madame Bétis qui a évoqué auprès d'eux un nouveau dispositif dans sa circonscription pour assurer aux AESH un complément d'heures et de salaire, via la municipalité sur les temps méridiens.

Monsieur Hoonhorst rappelle que les AESH ne sont pas remplacées lorsqu'elles sont absentes alors que leur présence est nécessaire et indispensable tous les jours.

Monsieur Amiot souhaite préciser que, en cas de situation délicate, il souhaiterait être prévenu en amont pour pouvoir aider plus rapidement les élèves, les parents et les enseignants.

➤ **Le contexte sanitaire semble propice à reprendre des évènements rassembleurs. Une fête de l'école est-elle envisagée par l'école et/ou le CLAE ?**

Nous n'avons pas encore anticipé ce que sera la fin d'année, mais ce genre d'évènement rassembleur et festif est toujours un bon moment à passer ensemble !

Monsieur Labeur adhère à cette projection pour la fin de l'année scolaire.

➤ **Commémorations des 11 novembre et 8 mai : les parents souhaitent savoir comment elles s'organisent.**

Des élèves en classe de CM2 se rendent au monument aux morts à ces deux dates. Ils sont à la fois des représentants de l'école, mais aussi des exemples pour inviter toutes les familles à participer à ces moments importants de mémoire.

➤ **Dernière question concernant le poste d'agent de sécurité sortie école posée par les parents : existe-t-il des personnes susceptibles de prendre ce poste ?**

L'école n'a pas de nouvelles à ce jour.

Calendrier

La version électronique du calendrier de l'école :

- Dans un navigateur web :
<https://tinyurl.com/calendrierpublicanatolefrance>
- En l'intégrant dans votre agenda électronique avec l'adresse suivante :
<https://framagenda.org/remote.php/dav/public-calendars/pSCoMDp6FdRmQHwN?export>





Merci à tous

de part les problématiques qu'il a fallu gérer, ce début d'année scolaire a été particulièrement éprouvant. M. Hoonhorst remercie tous les adultes de l'école (AESH, Animateurs/direction CLAE, DDEN, parents élus et enseignants) pour leur implication et aide à transformer les problématiques en situations plus apaisées.

Dates des prochains conseils

- Mardi 14 mars à 18 h et Jeudi 15 juin à 18h

Plus aucune question n'étant mise au débat, le conseil d'école prend fin ce mardi 15 novembre à 19 heures 45.